

Airon-Notre-Dame
Airon-Saint-Vaast
Berck-sur-Mer
Colline-Beaumont
Conchil-le-Temple
Groffliers
Rang-du-Fliers
Tigny-Noyelle
Verton
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille sept, le vingt sept novembre à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 21 novembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. LECLERCQ, PRUVOST, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.
Suppléants : MM. CORNU, PHILIPPO, DUCREU.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

22 - Colline-Beaumont – PLU – Avis du Conseil Communautaire

Par courrier en date du 16 octobre 2007, Monsieur le Maire de Colline-Beaumont nous informe que par délibération du 11 octobre 2007, le conseil municipal de Colline-Beaumont a arrêté son nouveau Plan Local d'Urbanisme et invite le Conseil Communautaire à bien vouloir l'étudier et donner un avis sur celui-ci.

Monsieur le Maire de Colline-Beaumont nous informe qu'avec la concrétisation de ce P.L.U., Colline-Beaumont espère atteindre trois objectifs principaux :

- 1- *« Maintenir et pérenniser le caractère rural du charmant village (plus de 80 % du territoire demeure classé en zone agricole ou naturelle) ;*
- 2- *Permettre un renouvellement croissant maîtrisé et raisonnable de la population ;*
- 3- *Permettre la création en arrière pays d'un camping caravaning grand confort sur un terrain de 17 ha, parfaitement situé à moins de 12 km des plages de Berck-sur-Mer, Fort Mahon et Quend dans la Somme. L'implantation d'un tel équipement est de*

moins en moins possible dans les communes du Littoral en raison de la pénurie foncière de ce secteur, et a reçu les vifs encouragements du Pays Maritime et Rural du Montreuillois. Enfin, les promoteurs ont assuré que plus de 30 000 arbres ou arbustes seront plantés lors de la réalisation de ce projet ».

Il est demandé aux membres du Conseil Communautaire d'émettre un avis sur ce P.L.U., le Bureau ayant émis un avis favorable à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

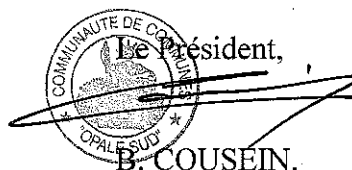
Fait à Berck-sur-Mer, le 28 novembre 2007.



Publié le, 29 NOV. 2007

~~Exécutoire le 30 NOV. 2007~~
~~Le Président,~~

B. COUSEIN.



~~Le Président,~~

~~B. COUSEIN.~~



REÇU LE

30 NOV. 2007

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER